



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS
Et des SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

FORCE OUVRIERE
DES SERVICES D'INCENDIES ET DE SECOURS
153 -155 Rue de Rome - 75017 PARIS

Paris le 25 octobre 2018

Monsieur Le Président, mesdames messieurs de l'administration chers collègues,

Notre organisation syndicale, tient ici à rappeler à nouveau que seul les membres élus de FOSIS représentent Force Ouvrière, et cela quelque en soit les instances. Si j'interviens aujourd'hui c'est que lors de l'audition des organisations syndicales au Sénat nous avons été stupéfaits de constater qu'une autre structure, se réclamait de Force Ouvrière.

Que faut il faire pour que nos demandes répétées auprès des services de l'état soient enfin appliquées ?

Nous tenons également à formuler un remerciement tout particulier à Madame la Sénatrice Catherine Troendlé. Grâce à son écoute, sa détermination, le projet de loi sur la représentativité des PATS au sein des CASDIS, va voir enfin le jour. FOSIS est satisfait que ce dossier que nous portons depuis 2002 soit enfin examiné par le législateur. Nous, nous inscrivons comme acteurs et serons vigilants sur les décrets d'application à venir, notamment pour la désignation de ces agents au sein des CASDIS.

Nous attirons votre attention sur le jugement de Nice lecture du 27 septembre dernier, au sujet de l'emploi de PATS dans les CTA CODIS. Conformément à nos demandes initiales et en adéquation pleine et entière de ce jugement, Force Ouvrière demande l'intégration et le détachement en qualité de SPP de tous les PATS employés dans les CTA en qualité d'opérateur.

L'actualité ne manque pas en cette fin d'année 2018. Un ministre de l'intérieur tant attendu (14 jours !!!) vient enfin d'être nommé. Nous espérons que ce dernier recevra très rapidement les organisations syndicales représentatives comme il est de coutume lors de la prise de fonction. A cette occasion, FOSIS ne manquera pas de lui faire part de nos inquiétudes et de nos propositions sur le devenir de la sécurité civile et du statut des sapeurs-pompiers en général.

En effet si le modèle Français en termes de sécurité civile, reste un modèle unique en Europe, nous devons garder à l'esprit, l'épée de Damoclès qui pèse sur nos casques et qui menace l'organisation des secours. Si pendant trop d'années nos collectivités ont usé et abusé, de l'emploi de



**FORCE OUVRIERE
DES SERVICES D'INCENDIES ET DE SECOURS**
153 -155 Rue de Rome - 75017 PARIS

sapeurs-pompiers volontaires en lieu et place des sapeurs-pompiers professionnels, au grand dame de notre structure syndicale laquelle jamais cessée de le dénoncer. Nous devons désormais penser à une meilleure organisation des SPV et faire cesser immédiatement les gardes postées. Ceux sont pour nous autant d'équivalents temps pleins qui ne sont pas pourvus.

Toutefois, il n'en demeure pas moins, que pour avoir le meilleur maillage territorial possible, la complémentarité entre SPP et SPV est indispensable. Nous le réaffirmons, oui à la complémentarité, non à la subsidiarité, et non aux permanents déguisés.

Désormais, nous devons nous poser les bonnes questions pour ne pas mettre en péril notre modèle de sécurité civile. A trop vouloir tirer sur la corde, en employant à outrance les sapeurs-pompiers volontaires en gardes postées, dans un souci budgétaire, cette corde aujourd'hui risque de se rompre. Si les sapeurs-pompiers volontaires sont reconnus comme de véritables travailleurs au sens de la directive européenne, les économies réalisées depuis tant d'années à leurs détriments, devrait permettre aux collectivités de les recruter en qualité de SPP !

Par ailleurs parmi les dossiers qui nous sont proposés ce jour, il y en a un en particulier qui nous inquiète. Il s'agit de la dotation des caméras individuelles. Dans la période où nous vivons, ce dossier est extrêmement sensible. Nous ne manquerons pas de réagir sur ce projet de texte que vous allez nous soumettre.

Sur le dossier des échelonnements indiciaires des officiers, nous vous rappelons qu'au 1^{er} janvier 2021 l'indice terminal de la grille des adjudants sera identique à l'indice terminal de la grille des lieutenants de 2eme classe. Nous demandons que soit révisés l'ensemble des grilles des SPP.

Enfin Monsieur le Président, vous avez lors du dernier congrès des sapeurs-pompiers à Bourg en Bresse, tant sur le stand FOSIS que publiquement exprimé la volonté de faire évoluer la représentation de la CNSIS dans les prochains mois, en ouvrant la possibilité aux organisations syndicales non représentatives de la fonction publique territoriale a laquelle appartient la filière sapeur pompiers de siéger. FOSIS, fidèle à ses valeurs ne pourra accepter, si sont confirmées de telles modifications car elles ne respecteraient pas le droit en vigueur et les accords de 2010 sur la représentativité que nous avons combattus mais qui s'appliquent. Aussi nous portons à votre connaissance que nous, nous réserverons le droit



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS
Et des SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

**FORCE OUVRIERE
DES SERVICES D'INCENDIES ET DE SECOURS**
153 -155 Rue de Rome - 75017 PARIS

d'user de tous moyens utiles si tels devait être mis en œuvre cette modification.

Enfin et pour conclure cette déclaration, FOSIS tient à féliciter l'ensemble des sapeurs-pompiers Audois et des départements voisins , qui encore une fois ont su se mobiliser, donner de leur temps sans compter pour faire face à une catastrophe majeure.

Au vu de l'ampleur des dégâts et du lourd bilan humain et matériel, nous tenons à saluer l'engagement, la prise de risque, le professionnalisme, le courage, le sang froid de tous ces agents, professionnels et volontaires, qui ont permis dans les premières heures, par des actes parfois forçant l'admiration d'épargner des vies humaines.

FOSIS se mobilisera pour que ce type de mobilisation massive permettant la mise en place de dispositifs adaptés soit toujours possible « dans le nouveau monde » en tout point du territoire et ce pour défendre et protéger gratuitement nos concitoyens

Force Ouvrière des services d'incendie et de secours, fidèle à ses engagements, sera et restera une organisation syndicale constructive.

Merci de votre attention.